

ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LA  
REQUALIFICATION DE PLACES SUR LA COMMUNE DE DIE



— FINALISATION  
SCENARIO

VERSION ATELIER

21/03/2024

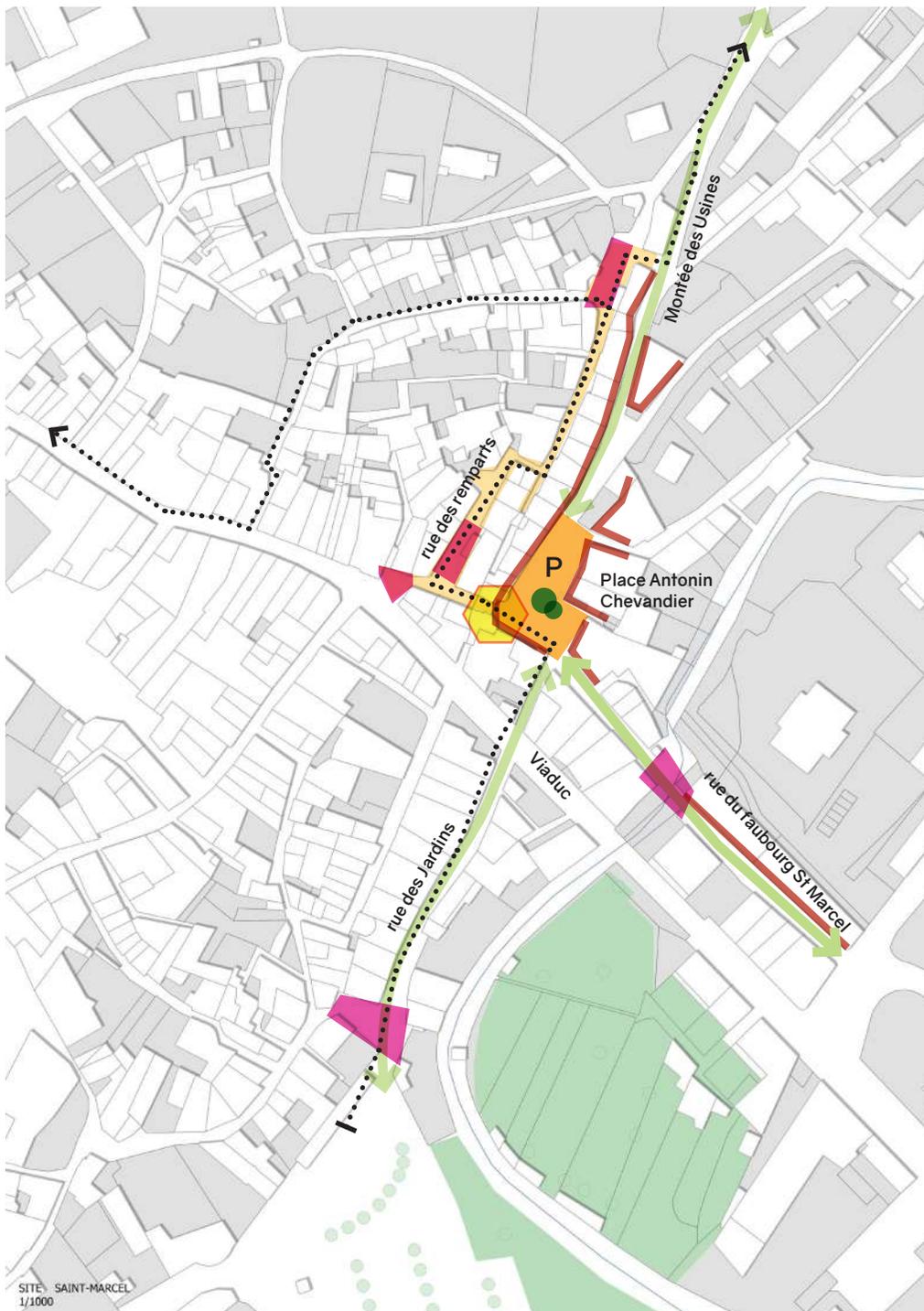
**URBANSTUDIO**   
URBANISME - ARCHITECTURE - PAYSAGE

  
Les Ateliers  
Déconcertants

  
Ségic  
19200 Die



SECTEUR ST MARCEL



SITE SAINT-MARCEL  
1/1000

## — Secteur Saint Marcel

### Rappel des enjeux

- Une place à identifier par un traitement au sol uniforme
- Mettre en valeur le patrimoine historique et la diversité des époques
- > traitement de sol rustique, médiéval : calades, pavages...  
> principe de rue avec enrobé au centre de la chaussée sur les voies plus récentes et circulées (jardins, montée des usines, rue du Faubourg St Marcel...)
- > mettre en valeur la porte St Marcel : éviter le stationnement sauvage, permettre de prendre du recul pour la contempler...
- Intégrer le parcours patrimoine
- Des microlieux à révéler : points de vue, patrimoine, ruisseau, usage du quotidien
- Apaiser les vitesses en entrée/sortie du quartier : montée des usines, rue des jardins, rue du faubourg
- Végétaliser l'espace public pour l'ombrage sur la place, microplantations en pied de façades...
- P Structurer le stationnement et se poser la question de son statut (zone bleu, dépose minute...)

## Secteur Saint Marcel

### Compte rendu de la dernière Résidence

#### SAINT MARCEL

Les enjeux :

- Identité locale
- L'histoire de la place
- Créer des espaces multifonctionnels

#### LE STATIONNEMENT

La suppression des places de stationnement suscite des débats parmi les participants.

- Certains apprécient la libération d'espace et prônent la suppression totale des places de stationnement.
- D'autres soulignent la nécessité d'un équilibre entre la création d'espaces conviviaux et la gestion pragmatique des besoins de stationnement au niveau de la commune.

#### AMBIANCE

La porte Saint Marcel qualifie une entrée de ville. Les usagers soulignent la volonté d'instaurer une atmosphère chaleureuse et respectueuse de l'environnement.

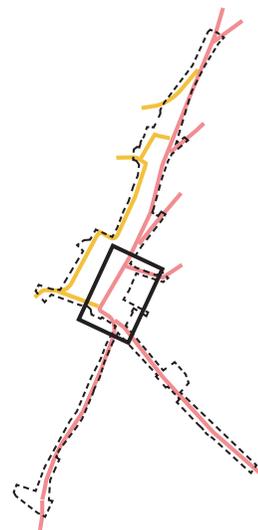
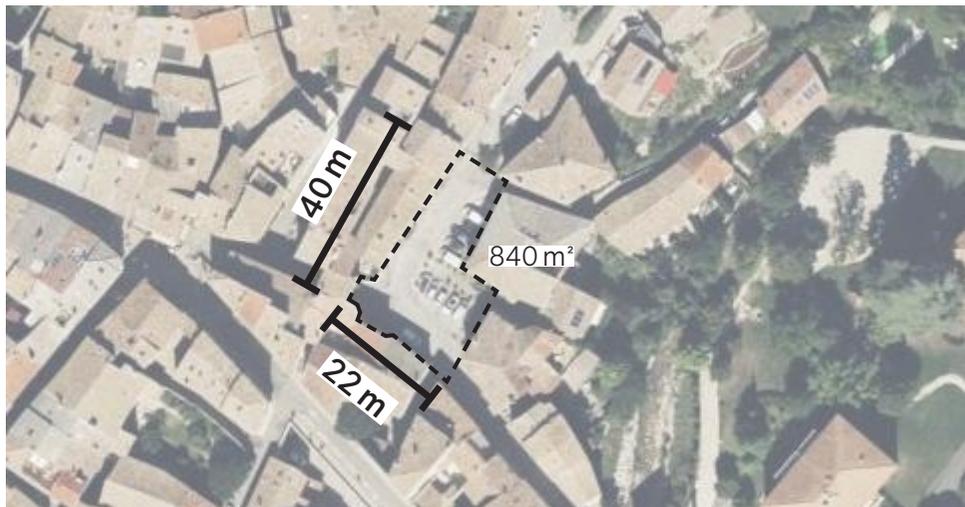
#### VÉGÉTALISATION

La végétalisation en pleine terre doit quand même permettre d'accueillir les événements festifs tels que la fête de Saint-Marcel.

#### ÉLÉMENTS DE SCÉNARIOS

La proposition du scénario 2, d'installer un arbre et du végétal en strate basse qui permet de tenir la séparation entre piétons et voiture est plébiscitée par les habitants qui y voient un intérêt de protection contre les voitures.

Les 5 places de stationnement du scénario 1 sont aussi intéressantes pour certains, qui préfèrent maintenir la possibilité de se garer en entrée de rue commerçante.



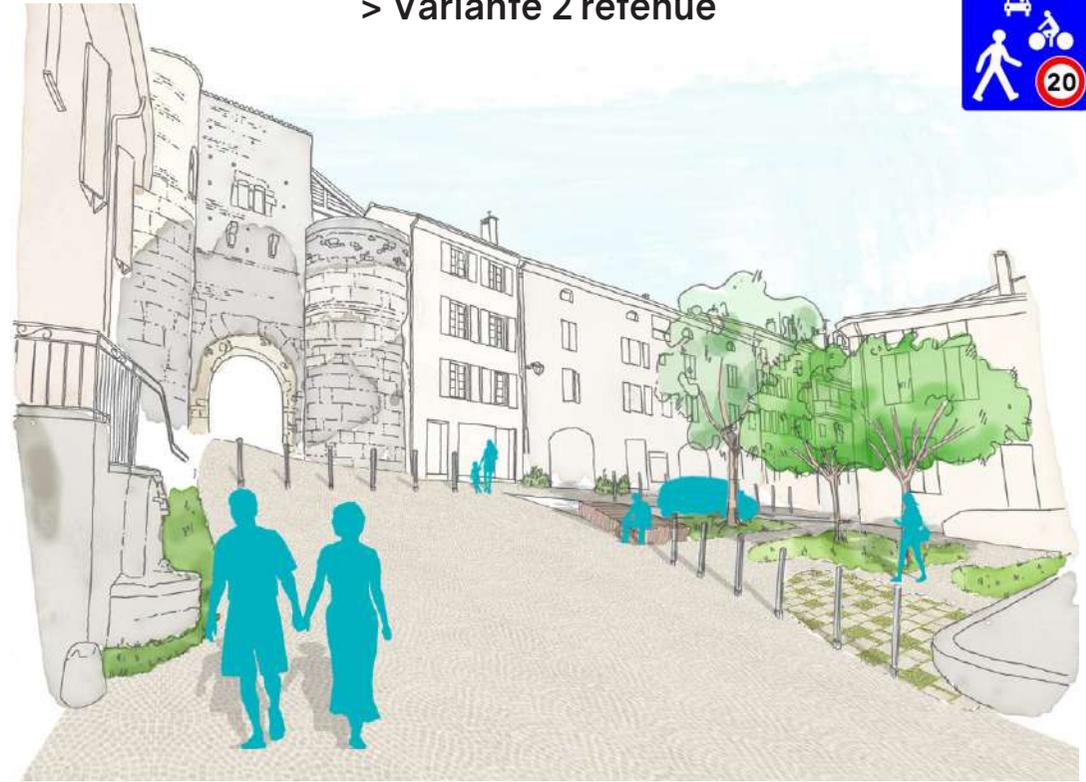
## — Secteur Saint Marcel 0/ Place Antonin Chevandier

### > Constat

- Place minérale utilisée pour le stationnement, beaucoup de voitures avec un côté anarchique.
- Présence de vestiges des anciens remparts, comme la porte Saint Marcel, monument historique classé.
- Absence d'aménagement ou de mobilier d'espace public.
- Jardinières à l'initiative des habitants pour «cadrer» le stationnement.



— Secteur Saint Marcel  
0/ Place Antonin Chevandier  
> Variante 2 retenue



— Secteur Saint Marcel  
0/ Place Antonin Chevandier  
> Revêtements de sols



Pavage en pavé 10x10x10 posés en tresses ou queue de paon pour résister à la circulation et faciliter les reprises



Utilisation de béton désactivé gros granulats (pierre similaire) sur les parties circulées



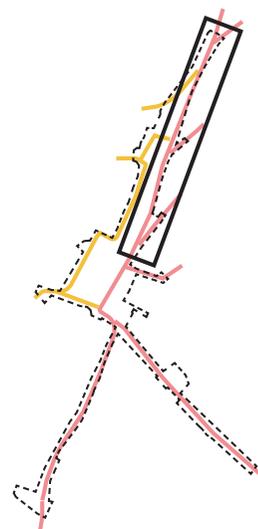
Dallage pierre en pied de façades (espaces peu circulés)



pavé 10x10 granit existant



Végétalisation progressive, accepter la flore spontanée



## — Secteur Saint Marcel 1/ montée des Usines

### > Constat

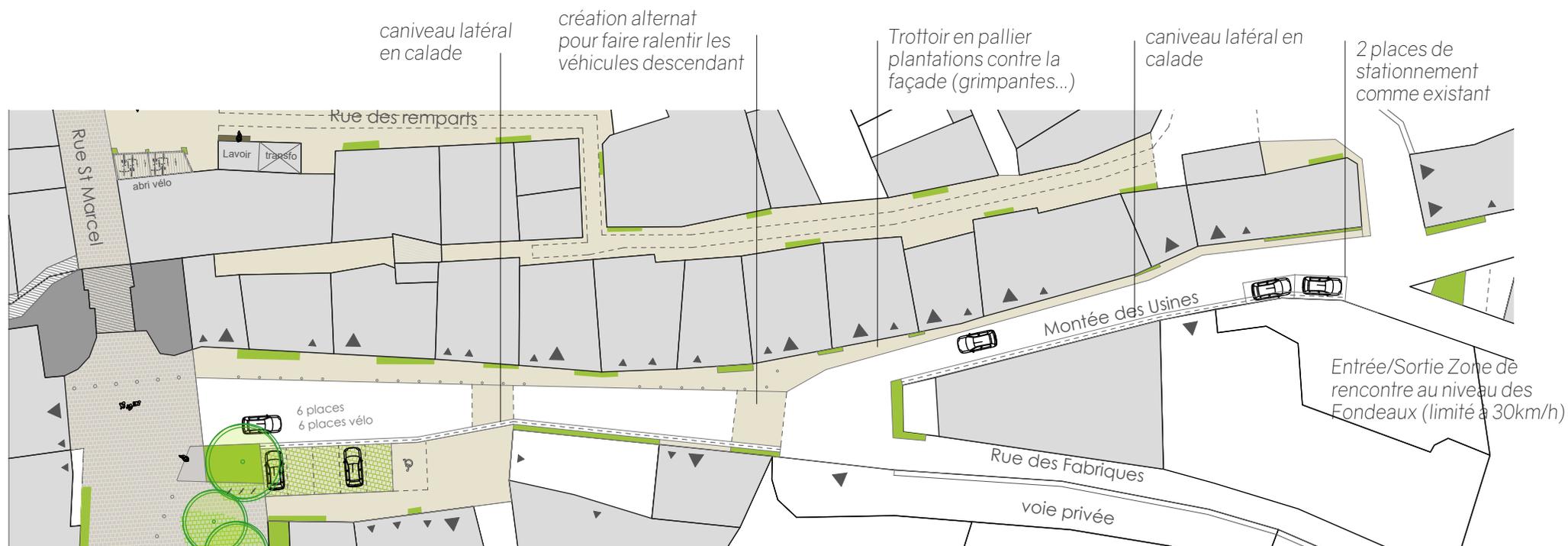
- Voie nord sud empruntée pour entrer et sortir de la commune en direction du nord (et shunt rue de Beaume)
- Accès parking de Beaume
- Dénivelé important.
- Absence de trottoir
- Présence ponctuelle de micro-végétalisation.
- Effet «patte d'oie» pour desservir les champs avec des bâtiments emblématiques

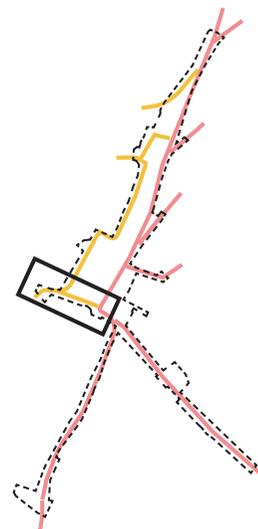




Référence rue partagée en pente avec caniveau latéral  
Les rives habitées sont traitées en pallier pour créer des seuils.

— Secteur Saint Marcel  
1/ montée des Usines  
> Proposition

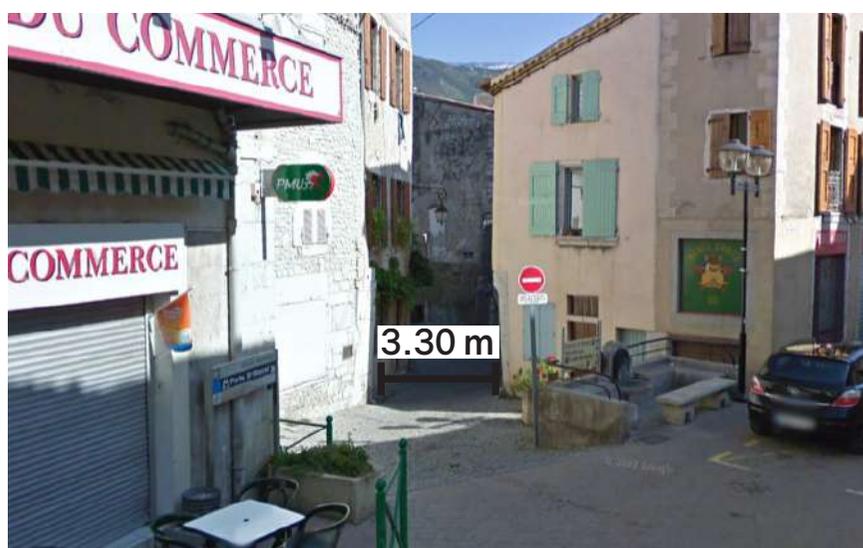




## — Secteur Saint Marcel 2/ rue et porte Saint Marcel

### > Constat

- Voie étroite interdite à la circulation de voitures (sauf riverains et services publics).
- La hauteur importante des constructions qui bordent la rue renforce la sensation d'étroitesse.
- La porte Saint Marcel était la principale porte d'entrée de la ville. Elle est aujourd'hui classée monument historique.
- Dénivelé en montée jusqu'à la rue du Viaduc.
- Manque de visibilité de l'entrée du quartier
- Revêtement inconfortable mais adhérent avec la forte pente.





Aire piétonne

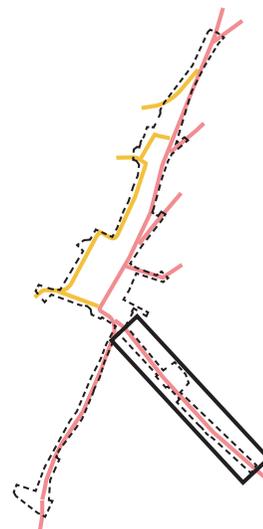
Fond de plan cadastral. Précision à +/- 1m



## — Secteur Saint Marcel

### 2/ rue et porte Saint Marcel

#### > Proposition moyen terme



## — Secteur Saint Marcel 3/ rue du Faubourg Saint-Marcel

### > Constat

- Voie double sens étroite et minérale
- Stationnement latéral sur une partie de la rue.
- Alternat au niveau de la traversée du ruisseau de Meyrosse (pincement 3.5m).
- Le pont qui enjambe le Meyrosse offre des vues sur le lointain et sur le viaduc.
- Absence de trottoir
- Pas de portes donnant directement sur la chaussée



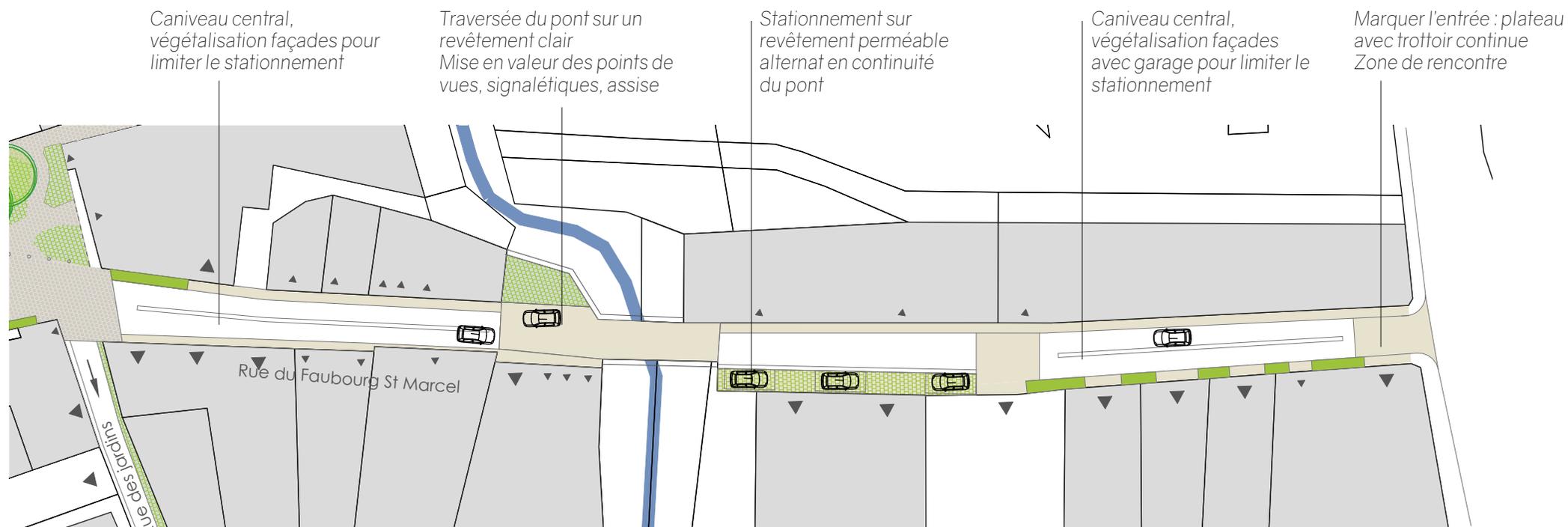


Référence rue partagée à caniveau

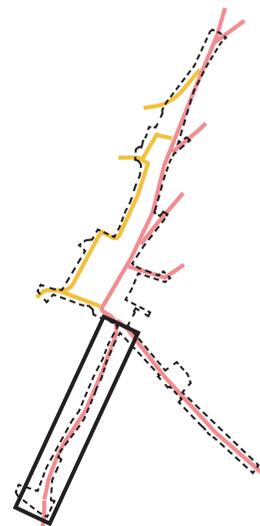
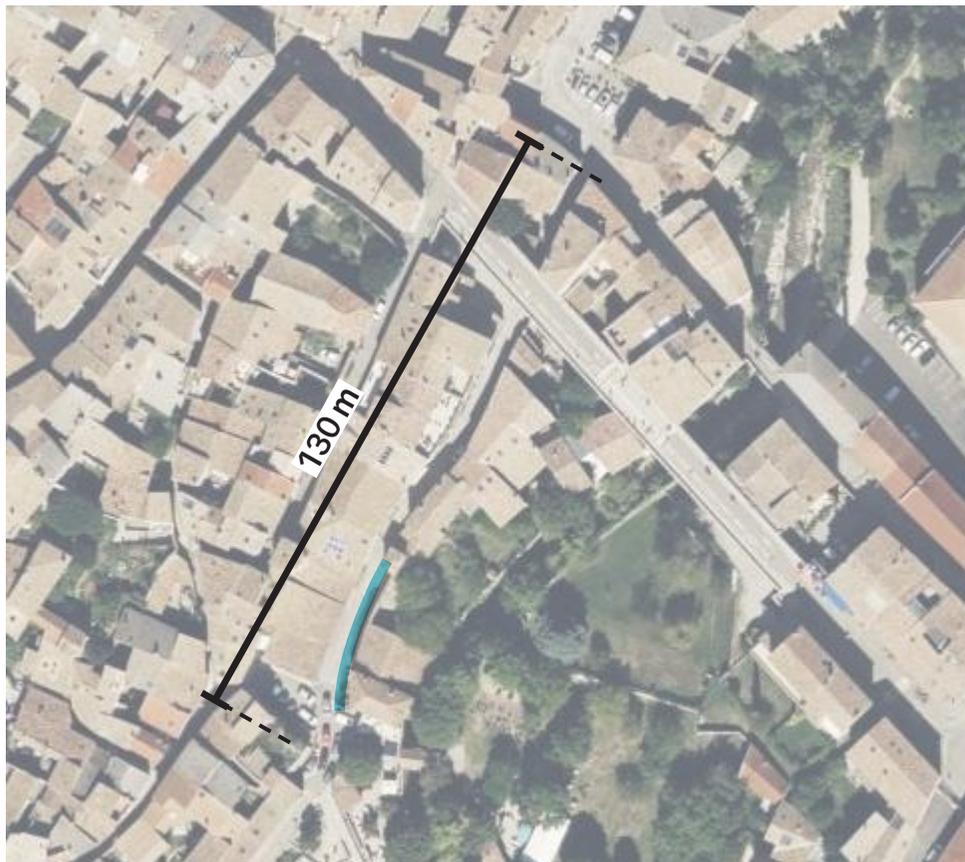


Référence point de vue sur la rivière

— Secteur Saint Marcel  
3/ rue du Faubourg Saint-Marcel  
> Propositions



Fond de plan cadastral. Précision à +/- 1m



## — Secteur Saint Marcel 4/ rue des Jardins

### > Constat

- Voie étroite en sens unique nord-sud (3 à 5.5m)
- Shunt pour relier la D742 à la D238 en évitant le giratoire
- Stationnement riverain sur les surlargeurs
- Absence de trottoir et de végétalisation
- Patrimoine intéressant, apparition du canal, vue sur une ancienne tour du rempart...



— Secteur Saint Marcel  
4/ rue des Jardins  
> Proposition



Référence rue jardin - revêtement perméable



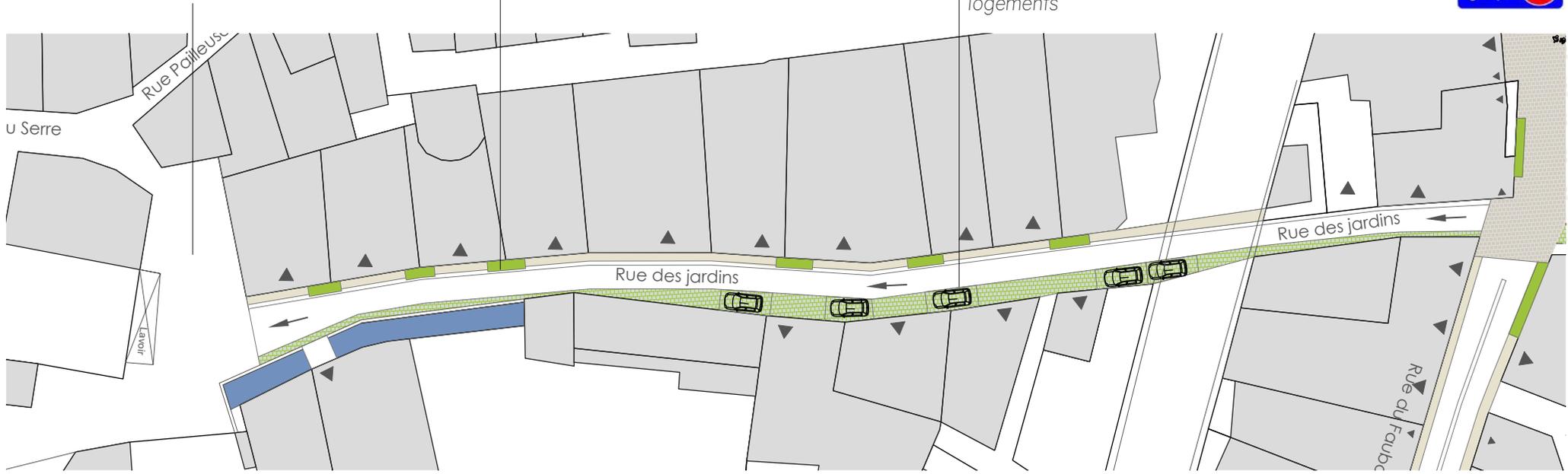
Placette



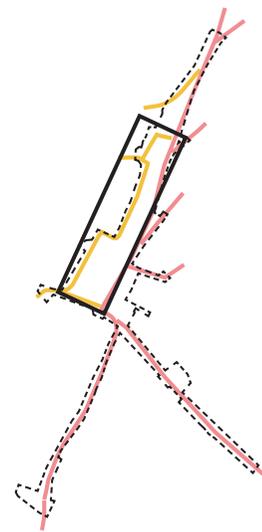
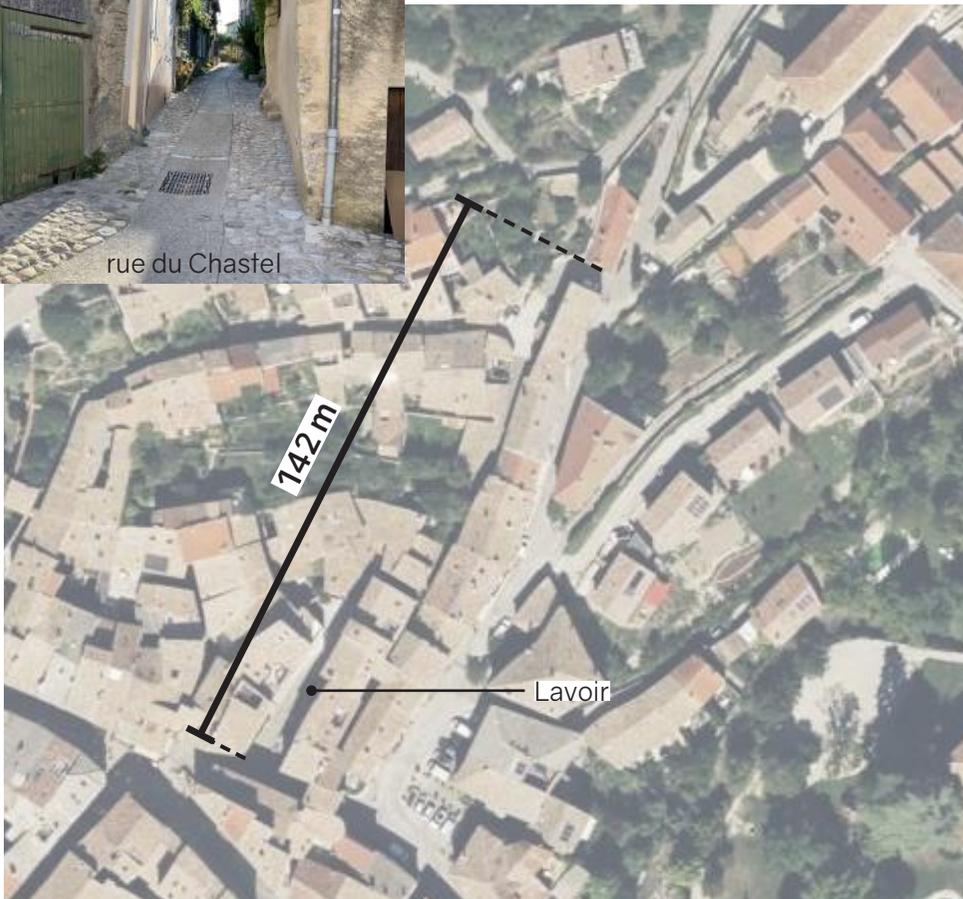
Evolution de la placette?  
Lavoir peu mis en valeur

Caniveau latéral,  
végétalisation façades pour  
limiter le stationnement

Stationnement sur revêtement perméable  
y compris entrées chartières.  
Revêtement accessible devant les accès  
logements



Fond de plan cadastral. Précision à +/- 1m



— Secteur Saint Marcel  
5/ rue des Remparts

> Constat

- Voie étroite en impasse.
- Absence de trottoir et de végétalisation.
- Ancien lavoir en béton peu qualitatif mais valeur symbolique
- Jardinières installées par les habitants et nombreux pots de fleurs
- Projet budget participatif : bibliothèque libre et abri vélo (non sélectionné)





Rue du Chastel : calade galets sur les pieds du bâtiment. Béton désactivé sur une bande centrale de 1.4m pour garantir un confort.



Espaces de plantations en pleine terre en pied de façades. Intégration de mobilier d'assises en pierre (banc, blocs...) qui peuvent permettre de dégager les eaux de ruissellement des seuils.

— Secteur Saint Marcel  
5/ rue des Remparts  
> Proposition



Aire piétonne

Requalification rue des remparts sur les principes de la rue du Chastel

Espace déjà requalifié rue du Chastel





SECTEUR MAZEL

## — Secteur Mazel

### > Rappel des enjeux

#### Partager l'espace public entre tous les modes de déplacements

- Partage de l'espace entre tous les usagers
- Cadrer les circulations et maintenir les accès
- Assurer une zone bleu efficace pour une meilleure rotation des véhicules
- Maintenir du stationnement (variable d'ajustement des scénarios)
- Assurer un fonctionnement intégrant les enjeux de saisonnalités du centre-ville (piétonisation, usages, nombres de piétons, terrasses...)
- Mettre en valeur les belles façades (mobiliers, stationnement...)

#### Conforter les usages existants

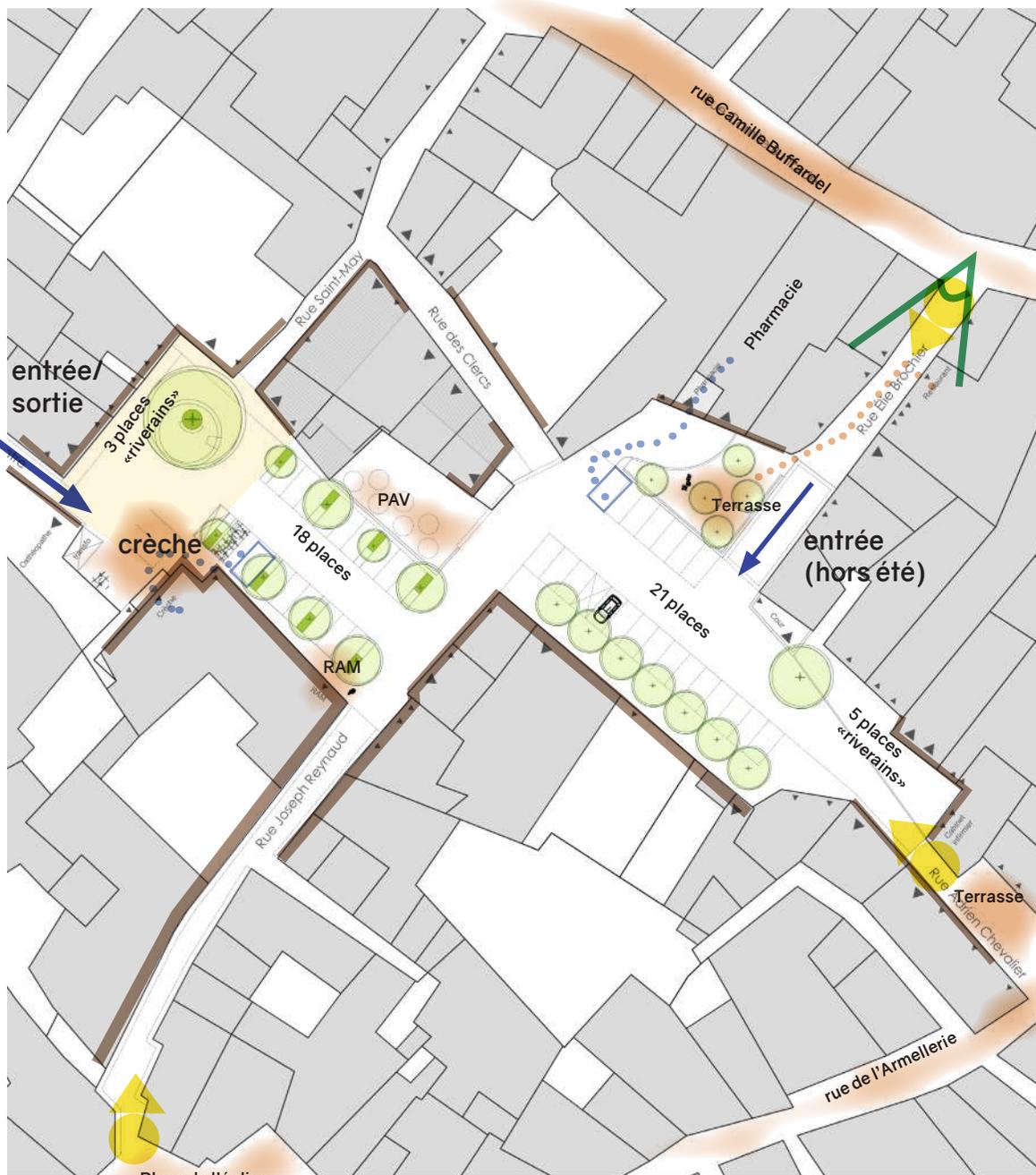
- Maintenir la terrasse du restaurant en été
- Parvis crèche et stationnement ponctuel pour les parents
- Mieux intégrer le PAV, à maintenir en centre-ville. Réduire le nombre pour faciliter leur intégration : 4 bacs enterrés => 3/4 bacs à proposer sur d'autres sites plus accessibles aux camions de ramassages
- Fonction de stationnement sujet au débat (vocation, qualibrage...)
- Stationnement vélo temporaire à pérenniser

#### Vers de nouveaux usages à imaginer en concertation

- Une activité de bar/restauration/événements en rdc sur l'ilot Barnier ?
- Un square pour enfants en lien avec la crèche ?
- Des assises et espaces de détente à l'ombre ?

#### Végétaliser l'espace public

- Une trame arborée vieillissante à compléter voire renouveler
- Les alignements structurent l'espace public car les façades bâties sont disparates
- Manque des strates moyennes et basses
- Désimperméabiliser et gérer in-situ les eaux de pluies



— Façades qualitatives

Intensité d'usages (hors stationnement)

● portes piétonnes principales

● place PMR et cheminement principal associé

## — Ilot Barnier

### > Rappel des enjeux



#### Bâti

Maintenir le bâti caractéristique sur la rue Saint-May qui marque la place et structure l'ilot.

Maintenir un alignement sur la rue des Clercs :

- le bâti en totalité ou en partie
- un mur (qui peut être arasé) à minima

Ouvrir les façades sud et ouest

#### Ce qui est retenu :

-  Ensemble bâti mis à la vente avec appel à projet et cahier des charges
-  > Scénario principal avec maintien de la grange (en rouge) et d'un mur sur rue des Clercs.
- > Variante avec démolition de la grange et l'ensemble passe en domaine public
-  Maison restant propriété de la ville



— Secteur Mazel  
- - - Compte rendu de la dernière Résidence

Le MAZEL est l'une des plus grandes zones de stationnement en centre-ville, mais son accessibilité est limitée.  
Les enjeux :  
- partager l'espace public entre tous les modes de déplacements  
- conforter les usages existants  
- de proposer de nouveaux usages  
- le devenir de l'îlot Barnier  
- végétaliser

ILÔT BARNIER - une vraie opportunité de changement sur la place du Mazel.  
Du logement, d'autres une terrasse, ou un local associatif ouvert sur la place ?  
Un espace à planter en centre-ville pour lutter contre les îlots de chaleur.

LE STATIONNEMENT  
Les commerçants comptent sur sur cette poche de proximité  
Certains usagers portent moins attention à la question du nombre de places, à l'accès des personnes a mobilité réduite, les familles et les riverains pour s'approcher des services.  
D'autres soulignent que le centre-ville est accessible à pied et en vélo et qu'il est plus

VÉGÉTALISATION  
Intensifier la végétalisation  
La création des espaces conviviaux doit s'adresser aux habitants et aux touristes, et intégrer les éléments historiques de la ville

Place piétonne de 300m²

31 places de stationnements zone bleu (dont 2 PMR, 1 médecin, 2 arrêts minutes, 1 livraison 10m) - Existant : 39u

64 places vélo (dont 10 couverts) + local fermé crèche - Existant 54u

## — Secteur Mazel

### Une nouvelle place piétonne, arborée et perméable



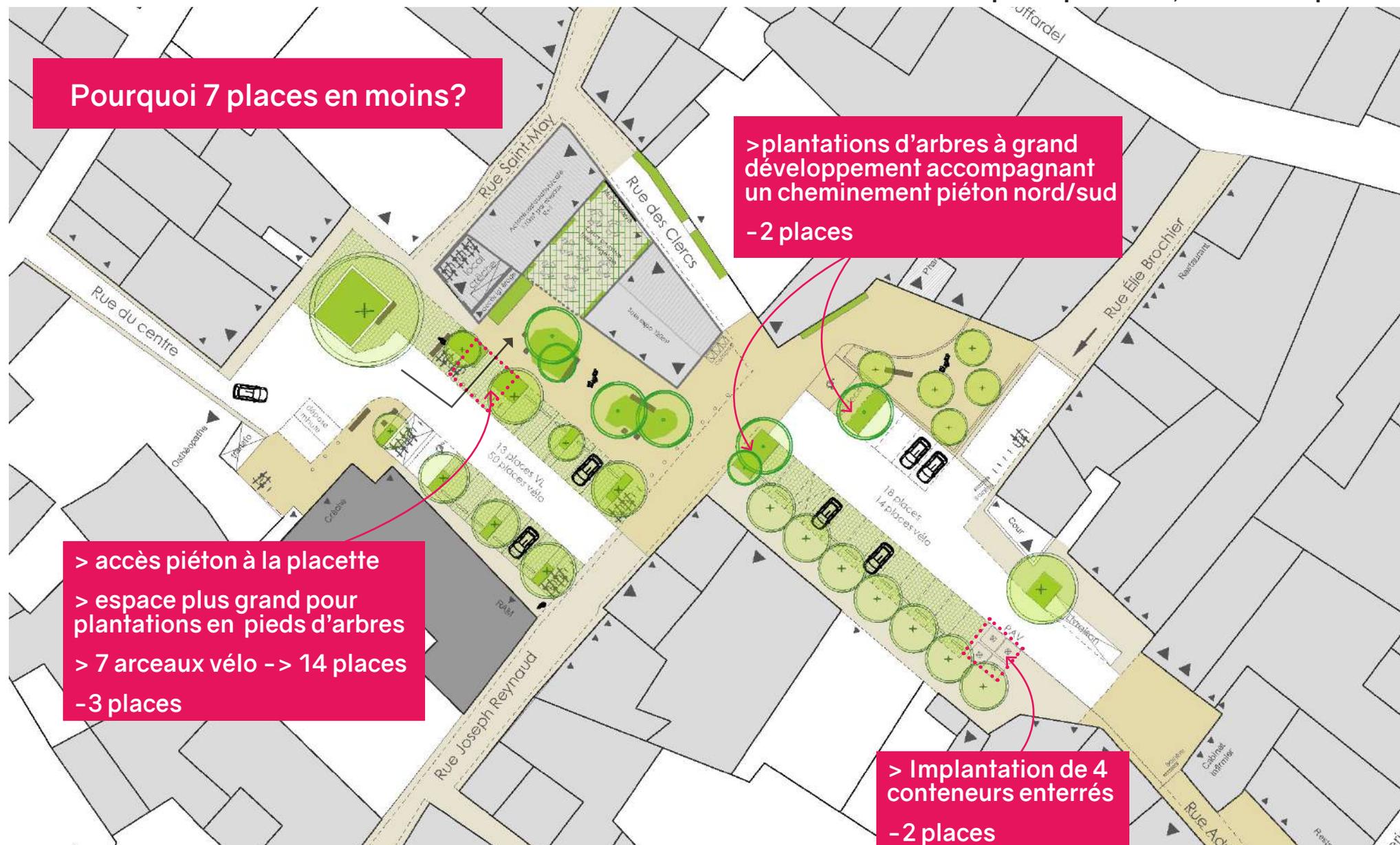
Place piétonne de 300m<sup>2</sup>

31 places de stationnements zone bleu (dont 2 PMR, 1 médecin, 2 arrêts minutes, 1 livraison 10m) - Existant : 39u

64 places vélo (dont 10 couverts) + local fermé crèche - Existant 54u

## — Secteur Mazel

### Une nouvelle place piétonne, arborée et perméable



## — Secteur Mazel

## Une nouvelle place piétonne, arborée et perméable



— Place du Mazel





## — Secteur Mazel

Variante : une place piétonne plus grande



### Variante : une place piétonne plus grande

### — Secteur Mazel



Avantage : d'autres usages sont possibles : pétanque, espaces de détente, pièce d'eau...

— Secteur Mazel  
Sol perméable sous stationnement



Béton avec réservations pour plantations  
Référence : Orlienas (69) Urban Studio avec béton Via Verde - Sols

Dalles alvéolaires bétons

Pavé béton/pierre joint pelouse  
Référence : Brignais (69)

Dalles en PEHD recyclée avec plantations de sedums  
Référence : Mions (69) Urban Studio

Pelouse renforcée  
Référence : St Anthème (63) - Urban Studio

> vigilance sur la surchauffe estivale, gravillons mieux adaptés

> qualité discutable en périmètre historique

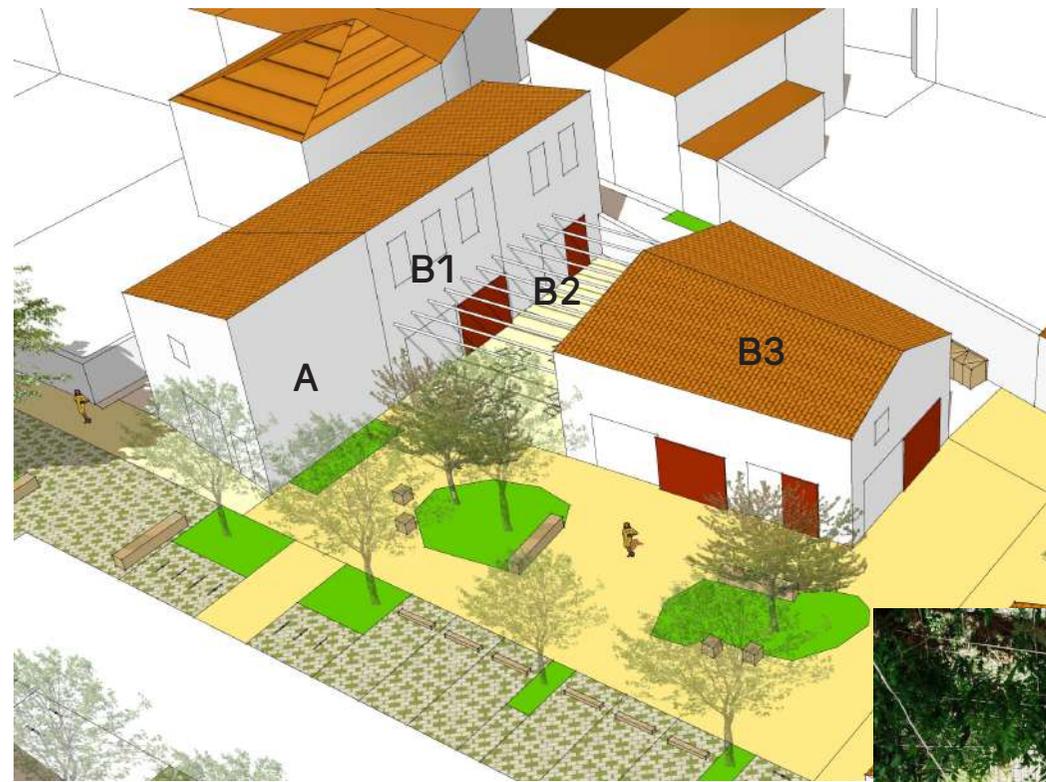
> convient moins en milieu urbain dense. Inconfortable après de fortes pluies



Prix : ordre de grandeur entre chaque solution. Très fluctuant selon les surfaces à traiter et la composition des structures sous le revêtement.

— Ilot Barnier

Variante 1



**A/ Maison rénovée et conservée par la ville**

Programmation :

- 1 local partagé vélos/poussettes
- 1 logements municipal à l'étage (T3 - 65m²)

**B/ Opération d'un porteur de projet privé**

- 1 activité incluant restauration/café sur le bâtiment B1 (100m² sur 2 niveaux). Percements au sud pour les ouvertures de l'étage. Rénovation lourde.
- Une courée B2 avec un dos côté rue des Clercs (maintien d'un mur, une partie éventuellement abritée). Permet de contenir les nuisances sonores et tenir la rue des Clercs.
- Rénovation de la grange B3 en salle d'exposition/espace couvert. Possibilité de créer un espace non chauffé (120m²) pour réduire les couts de rénovations (réfection toitures, percements et second oeuvre).

**> Déconstructions**

- garage - parcelle 000 AV 777 - 56m²
- arage parcelle 000 AV 418 - en maintenant le mur en limite de la rue des Clercs.



*cour intérieure avec treilles végétales*



**Maison des Artisans d'Art à Uzès**

- Uzès (30) : 8 540 habitants.
- Ancienne caserne puis fonderie réhabilitée pour l'exposition et la vente de créations artisanales.
- 2 salles voûtées de 150 m<sup>2</sup>

## — Ilot Barnier

### Références galerie/lieu artistique



**Galerie «Cercle des Arts» à Bazas**

- Bazas (33) : 4 734 habitants.
- Collectif d'artistes et artisans installé au fond de la halle de la mairie.



**Salle du Cercle à Seillans**

- Seillans (83) : 2 583 habitants.
- Salle d'exposition utilisée par les artisans et artistes locaux.
- Salle d'environ 90 m<sup>2</sup>.

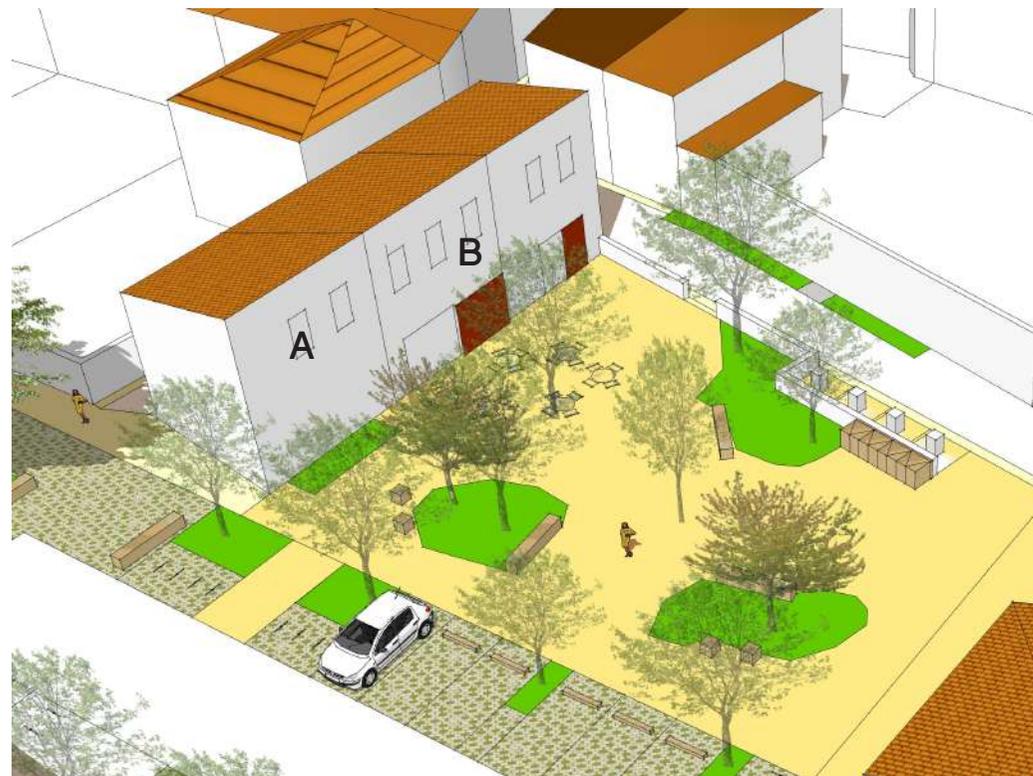
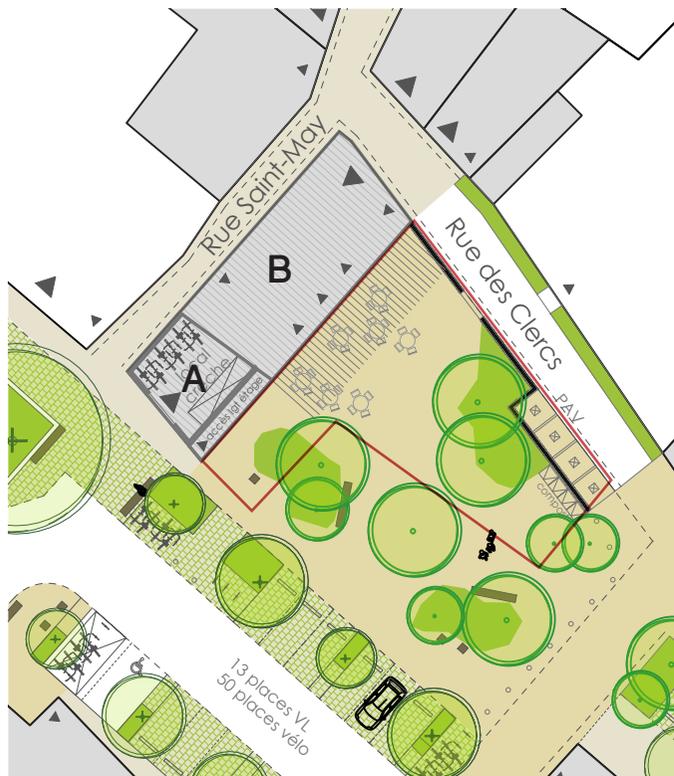
## — Ilot Barnier

### Références galerie/lieu artistique



- Galerie «Le Lieu» à Séguret
- Séguret (84) : 847 habitants.
- Galerie située à l'entrée du village et gérée par 5 artistes de la région.

## — Ilot Barnier

**A/ Maison rénovée et conservée par la ville**

Programmation :

- 1 local partagé vélos/poussettes
- 1 logements municipal à l'étage (T3 - 65m<sup>2</sup>)

**B/ Opération d'un porteur de projet privé**

- 1 activité incluant restauration/café sur le bâtiment B (100m<sup>2</sup> sur 2 niveaux). Percements au sud pour les ouvertures de l'étage. Rénovation lourde.
- Une terrasse estivale sur domaine public

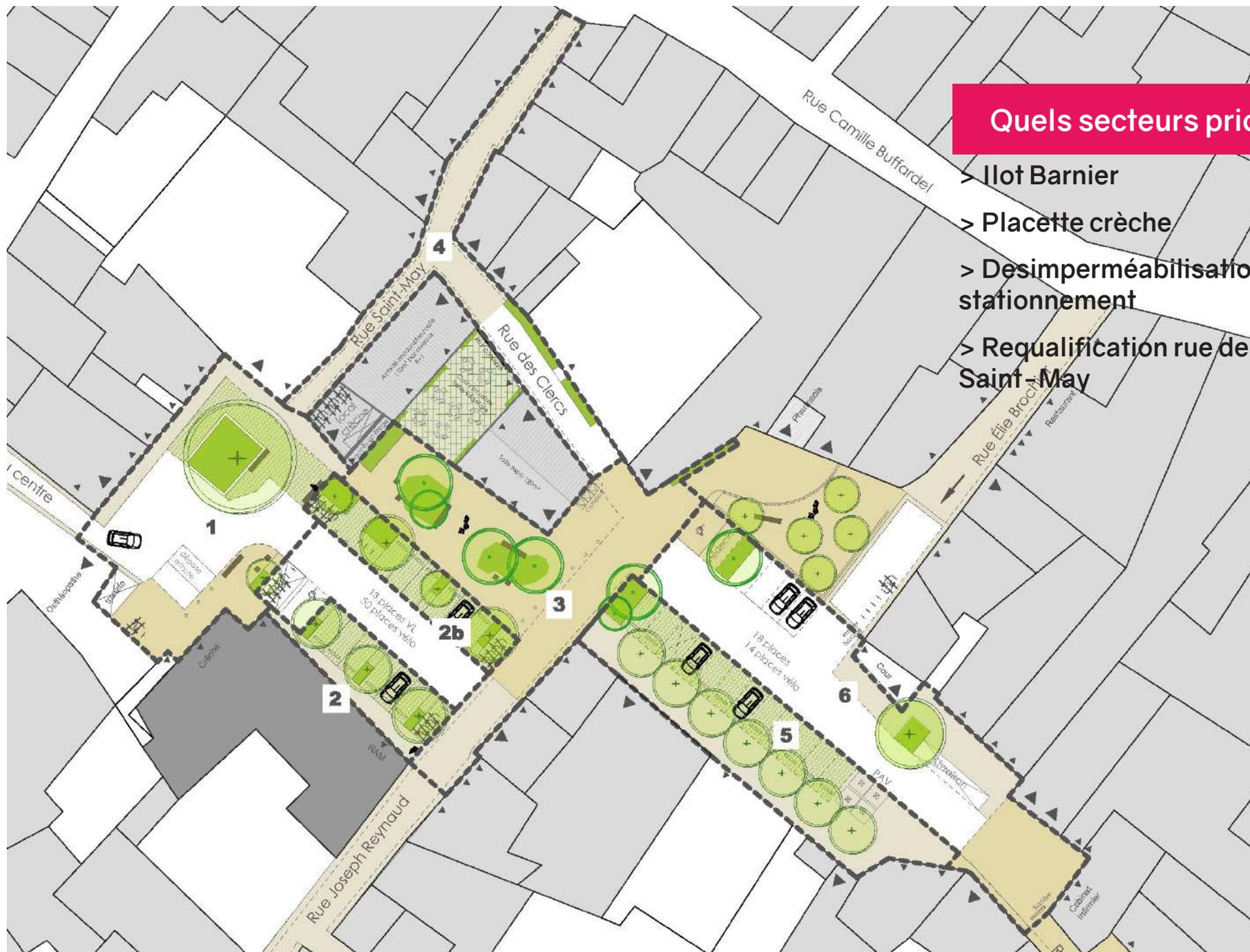
**> Déconstructions**

- garage - parcelle 000 AV 777 - 56m<sup>2</sup>
- 2 garages - parcelle 000 AV 418 - en maintenant le mur en limite de la rue des Clercs.

## — Phasage Mazel

## Quels secteurs prioritaires?

- > Ilot Barnier
- > Placette crèche
- > Desimperméabilisation du stationnement
- > Requalification rue des Clercs, rue Saint-May



## — Phasage Saint Marcel

### Quels secteurs prioritaires?

- > Rue des remparts nord et sud
- > Place Chevandier
- > Rue du Faubourg St Marcel
- > Rue des jardins
- > Montée des usines
- > Micro-lieux : Le Meyrosse, les lavoirs...

